

Projet scientifique 2025-2029

**INSTITUTIONS ET DYNAMIQUES HISTORIQUES DE
L'ÉCONOMIE ET DE LA SOCIÉTÉ – UMR 8533**

—
juin 2023

Projet 2025-2029 – La matrice épistémologique de l'IDHE.S

L'identité de l'IDHE.S repose sur une matrice épistémologique qui croise plusieurs héritages scientifiques en histoire économique et en histoire sociale (histoire de l'industrialisation, histoire des mondes du travail, histoire bancaire et financière), en économie (économie des conventions) et en sociologie (sociologie du travail, sociologie des relations professionnelles, sociologie économique).

Cette matrice a une double vertu : elle donne de la cohérence au projet de l'unité et de la continuité à son histoire. Elle est vivante et génère des recherches innovantes et originales, dans une effervescence critique qu'on trouve tant dans les travaux individuels que collectifs.

Héritiers critiques de l'École des Annales, les membres de l'IDHE.S sont attachés à trois de ses acquis épistémologiques, qu'ils s'approprient, prolongent et renouvellent :

- **La pluridisciplinarité** : elle ne vise pas une illusoire approche totalisante, mais favorise les approches croisées qui permettent de ré-encadrer l'économie dans les structures sociales et politiques. Elle permet d'articuler mécanismes économiques, monétaires ou financiers avec les acteurs sociaux qui les mettent en œuvre ou encore à aborder les activités diverses **dans leur double dimension, économique et sociale**.

- **Le temps long des structures articulé au temps court de la conjoncture** : rejetant toute étude désincarnée des phénomènes économiques, nous prêtons une attention constante aux stratégies des acteurs individuels et collectifs, publics et privés ; rejetant toute approche anhistorique des permanences, nous sommes sensibles aux rythmes, aux « pulsations » et aux variétés historiques. C'est aussi une manière de faire usage de la **pluralité des échelles de temps**.

- **La pesée quantitative croisée avec l'analyse qualitative**, enrichie de l'analyse des discours et des pratiques des acteurs (comme l'a pratiquée, par exemple, Jean Bouvier en histoire bancaire).

Se rajoute à ces orientations, le souci de prendre au sérieux les **institutions**, sans rejoindre nécessairement les présupposés des économistes néo-institutionnalistes, ni les penser comme opportunes seulement lorsque le marché est défaillant ou inexistant. Elles sont étudiées comme des ressources essentielles pour les acteurs sociaux dans leurs pratiques économiques, sociales et culturelles, y compris pour définir leurs marges de liberté. Elles sont analysées à partir des divers processus d'institutionnalisation qui relèvent entre autres d'opérations de catégorisation, qualification, valorisation et interprétation des règles. Les travaux de l'unité montrent le caractère non-antagoniste entre État (et, plus largement les collectivités publiques) et marché(s) – qu'il s'agisse de sociétés préindustrielles ou industrielles. Bien plus, ils mettent en évidence les interactions entre eux, au point que certaines institutions *lato sensu*, situées dans des contextes divers allant du XVII^e au XXI^e siècle, qu'il s'agisse des inspecteurs des manufactures, des prud'hommes, des banques d'émission, des organisations patronales... se sont avérées dans l'analyse comme nécessaires à l'essor et au fonctionnement même de certains marchés.

La variation des échelles temporelles se double quant-à-elle d'une variation des **échelles spatiales** (du local au régional, national et global ; du micro au méso et au macro...). Il ne s'agit ainsi pas de privilégier les approches micro-économiques ou micro-sociales aux dépens des approches méso, macro-économiques ou encore aux analyses globales et à l'échelle du monde. C'est bien plutôt en s'efforçant d'élaborer la confrontation et la différenciation des phénomènes à ces différentes échelles d'action, de perception et de représentation qu'on peut rendre compte des dynamiques à l'œuvre. Cela s'ancre dans notre souci d'articuler les approches à des échelles différentes selon l'angle de vue adopté (celui des produits, des marchés, des acteurs, des institutions...) et d'ajouter aux analyses des variétés historiques du capitalisme, celle de ses variétés géographiques.

D'un point de vue méthodologique, les membres de l'IDHE.S articulent les méthodes quantitatives et qualitatives, dans la mesure où leur imbrication permet de dépasser certaines apories, à condition toutefois, dans la lignée des travaux d'Alain Desrosières et de Robert Salais, **d'opérer un travail de contextualisation, de légitimation et de réflexion critique sur les catégories employées**, et les conventions d'équivalence qui les fondent, qu'elles soient statistiques, comptables ou linguistiques.

Ces choix, adoptés et maintenus, placent l'IDHE.S en position singulière par rapport à d'autres laboratoires de sciences sociales, autant quant aux relations entre disciplines que dans les références théoriques et épistémologiques mobilisées.

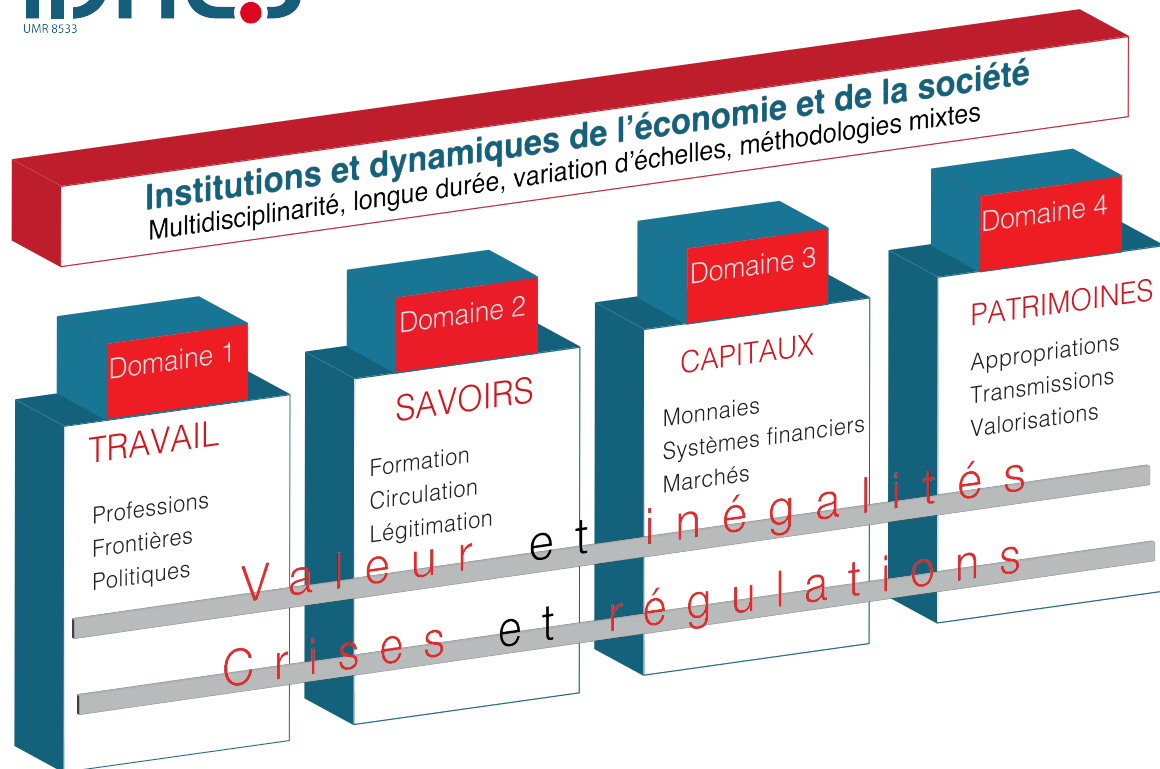


Figure 1. Projet de l'IDHES 2025-2029

1 PROJET DOMAINE 1. TRAVAIL : PROFESSIONS, FRONTIÈRES, POLITIQUES

Rédactrices : Laure Machu (Université Paris Nanterre, histoire), Sophie Rétif (Université Paris Nanterre, sociologie). **Rédacteurs** : Yan Dalla Pria (Université Paris Nanterre, sociologie), Frank Georgi (Université d'Évry, histoire), Tommaso Pardi (ENS Paris-Saclay, sociologie) ;

Chercheur es et enseignant es-chercheur es : Michela Barbot, Patrice Baubeau, Eliza Benites Gambirazio, Christian Bessy, Valérie Boussard, Marteen Bullynck, Marie Buscatto, Natacha Chetcuti-Osoroovitz, Anne Conchon, Marine Cordier, Antonella Corsani, Laurence Croq, Isabel Da Costa, Yan Dalla Pria, Adrien Delespierre, Vincent Demont, Alexis Drach, Laurent Duclos, Caroline Ehrhardt, Volny Fages, Claire Fredj, Charles Gadéa, Frank Georgi, Jérôme Greffion, Mathieu Grégoire, Nicolas Hatzfeld, Ingrid Hayes, Emilien Julliard, Goulven Kerien, Annick Lacroix, Frédéric Lebaron, Florent Le Bot, Philippe Légé, Nathalie Leroux, Michel Lescure, Marc Loriol, Laure Machu, Rolande Marciniak, Michel Margairaz, Ornela Mato, Alain Michel, Philippe Minard, Anne Muller, Tommaso Pardi, Sylvain Pattieu, Pierre Pénet, Cédric Perrin, Sophie Rétif, Maud Simonet, Marie-Christine Touchelay, François Vatin, Daniel Velinov, Xavier Vigna, Julien Villain, Caroline Vincensini, Karel Yon, Lionel Zevounou,

Doctorant es et post-doctorant es : Noël Andrissen, Aurélie Andry, Théo Bernard, Mara Bisignano, Nawress Brahmi, Alexandre Butin, Thomas Coste, Servann Charbonneau, Julia Couillard-Lesage, Quentin Couloumies Belot, Nora Eguienta, Sachiko Ezaki, Guillaume Genoud, Pierre Grilo, Vincent Heimendinger, Florian Julien, Louise Lacoste, Alice Laurent-Camena, Kim Laurenti, Alan Le Quellec, Rafael Lemaire, Noémie Martorano, Juliette Milleron, Clémence Pailha, Thomas Pasquier, Louis-Gabriel Perez, Léo Reynes, Mathieu Rivero, Virginia Rodrigues, Sofia Saiah, Renaud Seyfried, Coline Soler, Julio Souza de Oliveira, Nicole Teke, Ouna Tro.

1. Professions, professionnalisations, groupes et dynamiques professionnelles

Dans la continuité du quinquennal précédent, il s'agira d'approfondir les travaux menés, au croisement de l'histoire et de la sociologie, sur les communautés professionnelles.

Une écologie des groupes professionnels

Divers projets, situés dans la perspective du modèle « écologique » d'A. Abbott, se proposent d'abord d'étudier les modalités d'émergence et de structuration de ces communautés au prisme notamment des enjeux de reconnaissance qui sous-tendent leur trajectoire de développement et des luttes juridictionnelles qui se nouent autour de la délimitation de leur territoire. Outre la poursuite des travaux déjà engagés (C. Gadéa), ces projets portent par exemple sur les actuaire (C. Ehrhardt), les préparateurs mentaux du sport de haut niveau (R. Lemaire) ou les professions de santé dans le monde colonial (C. Fredj).

Les pratiques professionnelles

Une attention particulière sera en outre accordée aux pratiques et expertises associées à divers métiers ou communautés professionnelles, tels les professionnels de l'immobilier (E. Benites Gambirazio) ou du droit (M. Barbot, C. Bessy et A. Conchon), les cadres administratifs des établissements culturels (M. Cordier), les ingénieurs du secteur automobile (A. Michel), les coachs du secteur du fitness (L.-G. Pérez), les banquiers au XVII^e siècle (D. Velinov), les écrivains publics dans l'Algérie colonisée (A. Lacroix), ou encore les brodeuses et luthiers de Mirecourt (F. Le Bot).

Mobilités et inégalités

Enfin, une dernière série de travaux sera consacrée à la mise en évidence des inégalités et segmentations du marché du travail qui découlent des mobilités et migrations professionnelles : enquêtes sur les mobilités géographiques transnationales des intermédiaires des fusions-acquisitions (V. Boussard), sur les cheminots marocains (L. Zevounou) ou sur les ouvriers grenoblois (M. Rivero).

Une thématique émergente : le genre au travail

De manière plus transversale, une inflexion notable est perceptible, liée à l'intérêt grandissant porté dans ces travaux à la question du genre. En témoignent pour l'exemple les projets dédiés aux métiers féminins émergents au XVIII^e siècle (L. Croq), au rôle des femmes dans les activités de « direction d'entreprise » (V. Boussard), à la féminisation du travail artistique (M. Buscatto), à l'expérience des personnes LGBTQ+ au travail (N. Chetcuti-Osorovitz) ou encore aux institutrices martiniquaises (N. Eguienta). C'est également dans cette perspective que se situent les travaux sur l'engagement des femmes des classes populaires, au travail et au-delà, en France après 1945 (I. Hayes, K. Yon).

2. Mutations du capitalisme, innovations techniques, transformations du travail et des entreprises

Une deuxième orientation prolonge une réflexion collective sur les transformations du travail induites par les innovations techniques.

La digitalisation du travail et des entreprises

Elle porte une attention particulière aux processus contemporains de digitalisation des entreprises et des administrations et à leurs effets sur l'activité de travail et le statut d'emploi. Il s'agit à la fois d'étudier la manière dont la digitalisation transforme le rapport au travail des salariés (M. Loriol), y compris dans ses effets sur les activités physiques et sportives au travail (Y. Dalla Pria et N. Leroux), participe aux réorganisations de chaînes de valeur, avec à la clé des processus de déqualification et polarisation des emplois (projet ANR DIGILEC porté par T. Pardi), et déplace les frontières du travail salarié via l'« uberisation » des emplois de service (P. Grilo et N. Teke, travaux de M. Simonet sur le travail gratuit).

Les temps longs du changement technique

Ces projets en sociologie s'inscrivent dans un dialogue interdisciplinaire avec des travaux déjà engagés sur l'histoire économique et sociale des mondes du travail et des entreprises (A. Conchon, F. Le Bot). Par l'attention qu'ils portent à la généalogie et à l'histoire des innovations – et plus largement aux temps longs des changements techniques –, ces travaux documentent les mutations des formes et pratiques d'effectuation du travail de diverses catégories de travailleurs (ingénieurs et cadres, mais également ouvrières et ouvriers spécialisés ou qualifiés, maîtrise, etc.) (A. Michel, F. Le Bot). Ils se proposent en outre d'interroger la dimension normative des dispositifs étudiés, à travers par exemple l'histoire des instruments de mesure et calcul du travail (F. Vatin), ou encore celle de programmes informatiques (M. Bullynck). Ce sont également les processus d'institutionnalisation de ces changements techniques, ainsi que les luttes, les résistances, mais aussi les appropriations et les détournements auxquels ils ont donné lieu, qui intéressent ces projets, que ce soit sous l'angle d'une histoire globale de la machine-outil (A. Michel) ou celui d'une étude historique des pathologies du geste de travail au XX^e siècle (N. Hatzfeld).

Lieux du travail et politiques managériales

Les enjeux des transformations du travail posés par les innovations techniques sont également appréhendés à partir des changements qu'elles induisent dans l'organisation et le gouvernement des lieux du travail (usines, ateliers et services, bureaux, etc.) et dans les politiques managériales (Q. Belot, A. Butin, V. Fages et C. Colmellere).

Les mutations du travail au prisme des enjeux environnementaux

Enfin, de manière plus transversale, la question environnementale comme vecteur de transformation dans l'organisation et les pratiques du travail se constitue également comme un pôle de recherche émergent. Elle relie des réflexions en histoire sur les rapports des empires aux territoires (C. Fredj), et plus particulièrement sur les problèmes économiques et sociaux posés par les héritages coloniaux dans la gestion postcoloniale des ressources naturelles (O. Tro) ou sur les alternatives « naturistes libertaires » au travail et à l'économie nées de la seconde industrialisation (T. Coste), aux problématiques contemporaines de l'électrification des transports et son impact sur les emplois et le travail du secteur automobile (S. Carbonell, travaux du GIS Gerpisa), de la création de nouveaux métiers pour la transition écologique (C. Vincensini, P. Légé), du rôle des organisations sportives dans l'incitation aux pratiques écologiques (A. Le Quellec) et de celui de nos propres pratiques de travailleur·ses de la recherche dans la lutte contre le réchauffement climatique (J. Greffion).

3. Statuts, frontières et valorisations du travail

Une troisième orientation se propose de prolonger des travaux engagés dans l'unité depuis plusieurs années, portant sur les cadres institutionnels du travail. Le dialogue construit entre les différentes disciplines sur ces cadres institutionnels se poursuit autour de projets scientifiques qui interrogent les statuts, frontières et formes de valorisation du travail.

Une thématique centrale : le salariat

Dans ces projets, le salariat constitue un objet central. Plusieurs membres de l'unité (M. Simonet, M. Grégoire, K. Yon, S. Rétif) participent aux activités de l'Institut européen du salariat, un réseau de chercheur·es étudiant le salariat comme ensemble institutionnel et comme rapport social. Ce réseau porte à la fois un séminaire, et une revue annuelle, *Salariat*, dont le premier numéro est paru en 2022. Il développe en particulier une analyse de la promotion de l'emploi « à tout prix », à l'œuvre depuis plusieurs décennies, et de ses effets sur le travail. Des échanges se construisent également autour des différentes facettes du salariat et de la subordination, par exemple autour des travaux sur les régimes de quantification du travail et des travailleur·ses dans l'Algérie colonisée (A. Lacroix), ou sur le salariat au Maroc (ANR Endless portée par F. Vatin). Ces travaux interrogent la construction socio-historique et les transformations de catégories comme celles de salaire et de subordination, en prêtant une attention particulière aux dispositifs de mesure et de valorisation du travail.

Les frontières du travail

Plusieurs projets scientifiques portent par ailleurs sur le travail « en-deçà » ou « au-delà » du salariat, par l'étude de la construction des frontières entre le salariat et d'autres statuts de travail. Tel est le cas par exemple des travaux qui donneront lieu à la publication d'une nouvelle édition augmentée du *Dictionnaire des « zones grises du travail »* (A. Corsani) mais aussi de ceux relatifs aux conceptualisations du travail domestique et du travail reproductif, dans une perspective historienne (I. Hayes) et sociologique (M. Simonet) et aux formes et périmètres des URSSAF – notamment dans leur rapport aux entreprises-plateformes – (E. Julliard), ou enfin des thèses consacrées au travail des bénévoles dans l'action publique (S. Saïah) ou aux travailleurs en insertion employés dans le cadre du dispositif « Premières heures » (L. Lacoste).

Ces différentes recherches poursuivent des réflexions, centrales dans l'histoire du laboratoire, centrées sur les dichotomies construites par les institutions du travail, telles que salariat/indépendance, travail rémunéré/travail gratuit, salariat/bénévolat.

4. Les politiques du travail

Dans la continuité des précédents quadriennaux, une attention sera enfin portée aux régulations encadrant le travail et l'emploi. Ce sous-axe réunit un vaste ensemble de travaux allant des privilèges corporatifs de l'Ancien Régime (V. Demont, P. Minard, A. Conchon) aux règles gouvernant l'usage des contrats courts (M. Grégoire).

Acteurs, institutions et enjeux de la négociation collective

Dans le sillage de la sociologie et de l'histoire des relations professionnelles – tradition ancienne de l'IDHE.S – des travaux éclaireront les acteurs et les enjeux des négociations collectives. Les recherches menées dans ce cadre interrogent notamment les modèles nationaux en restituant les pratiques et les dynamiques socio-historiques dont ils sont issus, mais aussi les transformations à l'œuvre. Dans cette perspective, trois ouvrages sont à paraître portant sur les origines du système français de relations professionnelles (L. Machu), sur le syndicalisme américain (E. Julliard) et le dernier sur les pratiques et répertoires de la syndicalisation en France et aux États-Unis (K. Yon). L'étude des institutions et des dispositifs relevant de la protection sociale demeure un domaine de recherche important qui rassemble des travaux portant sur l'assurance chômage (M. Grégoire), sur la sociologie des URSSAF (E. Julliard) ou sur la réparation des accidents du travail (L. Machu). En considérant règles et institutions comme des contraintes mais aussi des ressources, il s'agira de promouvoir une approche centrée sur les rapports qu'entretiennent les acteurs du monde du travail à ces institutions et sur les usages qu'ils peuvent faire des dispositifs qu'elles instaurent.

Citoyenneté industrielle et démocratie au travail

Au sein de cet axe, une deuxième thématique réunit différents chercheur·es (I. Da Costa, F. Georgi, K. Yon, A. Andry) qui s'intéressent à la citoyenneté industrielle et à la démocratie au travail, c'est-à-dire aux dispositifs qui permettent l'expression et la représentation des intérêts au travail, mais aussi aux expériences et aux utopies visant une redistribution radicale du pouvoir dans l'entreprise. En étudiant les acteurs, les discours et les luttes qui les façonnent, mais aussi les diverses pratiques qui s'en réclament, il s'agira de mieux saisir les contours et les transformations de ces notions aujourd'hui promues comme un idéal européen à atteindre. Le prochain quinquennal verra donc la clôture de l'ANR Citindus et la valorisation des travaux qui en sont issus. Plusieurs chercheur·es et doctorant·es sont membres du projet franco-allemand Eurodem porté par l'IDHE.S, l'Université de Bochum et le Centre Marc Bloch de Berlin, qui se propose d'étudier la circulation de la notion dans l'espace européen depuis 1945 à travers ses multiples déclinaisons (*Mitbestimmung*, autogestion notamment). Parallèlement, et dans une perspective voisine, plusieurs initiatives sur l'histoire de la coopération de production et, plus largement, de l'ESS sont en préparation, en partenariat avec le Cedias et la CGSCOP (F. Georgi). Ces projets s'inscrivent dans une réflexion plus large sur la politisation des engagements au travail qui croisent les travaux d'autres chercheur·es de l'unité.

La conflictualité au travail

L'étude des multiples formes et expressions de la conflictualité au travail apparaît enfin comme une thématique majeure du prochain quadriennal. Aux côtés de recherches portant sur les répertoires d'action déployés lors des grèves et les luttes qui jalonnent la désindustrialisation (X. Vigna) ou les années trente (T. Bernard), ou encore sur l'articulation des revendications régionalistes et sociales dans les années 68 (G. Genoud), l'émergence d'un nouveau pôle autour de l'étude du recours à la justice et au droit est perceptible. Les recherches sur les juridictions de métier du Saint-Empire romain germanique (V. Demont) ou sur le contentieux des accidents du travail (L. Machu) éclairent les conditions du recours à la justice, révèlent les conventions sur lesquelles repose l'organisation du travail, et sont un point d'entrée pour comprendre les logiques comme les compromis qui régissent la formation et l'évolution du droit du travail.

2 PROJET DOMAINE 2. SAVOIRS : FORMATION, CIRCULATION, LÉGITIMATION

Rédactrices : Caroline Ehrhardt (Université Paris 8, histoire), Claire Fredj (Université Paris Nanterre, histoire), Anne Muller (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sciences de l'éducation), **rédacteur** : Volny Fages (ENS Paris-Saclay, histoire)

Chercheur es et enseignant es-chercheur es : Michela Barbot, Patrice Baubeau, Maarten Bullynck, Marie Buscatto, Fabien Cardoni, Natacha Chetcuti-Osorovitz, Cynthia Colmellere, Anne Conchon, Antonella Corsani, Adrien Delespierre, Vincent Demont, Alexis Drach, Jean-Michel Denis, Laurent Duclos, Caroline Ehrhardt, Volny Fages, Olivier Feiertag, Claire Fredj, Annick Lacroix, Frédéric Lebaron, Florent Le Bot, Philippe Légé, Marc Lorient, Alain Michel, Anne Muller, Tommaso Pardi, Sylvain Pattieu, Pierre Péné, Emmanuelle Sibeud, Maud Simonet, Eric Szulman, Marie-Christine Touchelay, François Vatin, Daniel Velinov, Julien Villain, Caroline Vincensini.

Doctorant es et post-doctorant es : Cédric Le Cocq, Nora Eguienta, Stanislas Khim, Nicolas Gueugneau, Estelle Harbane-Hebrail, Kim Laurenti, Anne-Charlotte Mariel, Juliette Milleron, Margo Stemmelin, Clémence Pailha, Louis Pons, Coline Soler, Ouna Françoise Tro.

Le projet du domaine « Savoirs » entend contribuer à une meilleure compréhension de la construction et de la circulation des savoirs. Entendus dans un sens large, les savoirs considérés par les équipes de l'IDHE.S excèdent les seuls savoirs scientifiques et techniques institutionnalisés. Savoirs savants, savoirs vernaculaires, savoirs incertains, savoirs pratiques sont en interaction permanente. Attentif aux effets d'institutionnalisation, de résistance et de contestation, le projet accorde une attention privilégiée aux acteurs et aux pratiques que les savoirs engagent et aux représentations qu'ils génèrent.

1. Savoirs du capitalisme

Une première orientation des recherches consiste à revisiter les relations, mutuellement constitutives, entre les sciences, les techniques et le capitalisme, depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. En s'intéressant aux configurations historiquement et socialement situées qui organisent à la fois la construction des savoirs et les conditions de leur appropriation et de leur valorisation, l'approche développée pose la question des usages et des appropriations des savoirs au sein des économies capitalistes ainsi que celle de la valeur symbolique et économique des sciences et des techniques dans les sociétés modernes et contemporaines.

Capitalisme cognitif

Dans le prolongement des recherches développées durant le quinquennal précédent, plusieurs membres de l'unité s'intéressent à la mobilisation de ressources savantes et techniques dans les processus de décision et de légitimation économique et politique (A. Michel, projet Barrande ; C. Vincensini ; E. Szulman, ANR Condor). Leurs projets visent à comprendre les logiques du capitalisme cognitif, pour mettre en lumière les modalités selon lesquelles le développement du capitalisme (industriel et financier) s'appuie sur la mobilisation d'un capital scientifique et technique dans la construction de catégories, dans l'établissement de règles de gouvernance, et dans la fabrication de normes dont la généalogie, remontant au XVII^e siècle est en cours d'élaboration (V. Demont ; D. Velinov).

Savoirs économiques

En analysant la fabrication et les usages des savoirs économiques, plusieurs projets visent à explorer le capitalisme comme système épistémique. Ils se fixent pour objectif de comprendre comment certains des concepts fondamentaux de l'économie contemporaine ont été forgés et mobilisés, mais aussi d'étudier l'effet performatif, sur le monde social et économique, des pratiques et représentations qui résultent de ces savoirs. Aux côtés de recherches portant sur les discours économiques et politiques (F. Lebaron), deux projets de colloques visent ainsi à mieux comprendre la pensée et la réception des grandes figures que sont John Stuart Mill et William Beveridge (P. Légé). D'autres projets s'intéressent aux acteurs mobilisant (et produisant) des savoirs économiques dans le domaine financier, comme les administrateurs des monnaies pendant la Révolution française (L. Pons) ou les économistes d'organisations internationales dans le monde de l'après Bretton Woods (A. Drach).

Savoirs en entreprise

La question des savoirs dans l'artisanat et les entreprises prolonge l'exploration des dynamiques de l'innovation engagée dans le précédent projet du laboratoire. Cette question est abordée par exemple par des projets sur le secteur lainier à l'époque moderne (J. Villain) et sur le secteur automobile (A. Michel). Le nouveau projet renouvelle également les perspectives de recherche de l'unité sur les savoirs en entreprises en mettant l'accent sur les pratiques, tant cognitives que matérielles, sur le jeu des professionnels qu'elles engagent, et sur les représentations qui en découlent. Certains projets analysent ainsi des activités *a priori* abstraites ou intellectuelles (calcul, planification, organisation, théorisation) comme de véritables formes de pratiques ayant le pouvoir de produire des effets, dans le cas des marchés des épiceries à l'époque moderne (C. Pailha) et, à l'époque contemporaine, des actuaires (C. Ehrhardt) et des ingénieurs financiers (N. Gueugneau), voire des réorganisations récentes de l'industrie automobile (T. Pardi, S. Khim). D'autres abordent la question de l'incorporation des savoirs par les professionnels des gestes savants et techniques, et de la mise en œuvre des savoir-faire qui en résultent (J. Milleron, F. Le Bot).

2. Frontières et légitimités des savoirs

Une seconde orientation des recherches de l'unité en matière de savoirs concerne la construction sociale et historique des frontières délimitant leur légitimité. Qu'il s'agisse de savoirs savants, administratifs ou profanes, leur qualification comme scientifiquement légitimes fabrique des marges où peuvent se développer d'autres formes de production savante, d'autres théories, d'autres aspirations à l'expertise.

Une des spécificités des travaux développés à l'IDHE.S est d'aborder cette question en croisant les dimensions institutionnelles des démarcations et conflits épistémiques avec l'étude des interactions fines où se jouent l'établissement et la contestation des normes, des classifications, et des nomenclatures.

Orthodoxies et hétérodoxies

Dans le prolongement du précédent projet quinquennal, des travaux poursuivront l'étude de la séparation délicate, et souvent conflictuelle, entre orthodoxie et hétérodoxie dans différentes disciplines.

Pour la « science économique », les discours dominants composant ce que nous avons qualifié, dans la section précédente, de « savoirs du capitalisme » (F. Lebaron, A. Drach, L. Pons) seront réinterrogés en mettant en lumière certains économistes maintenus en marge de la discipline. Une étude détaillée des économistes pessimistes, ayant prédit la crise de 2008 et développant des « futurologies inquiétantes », sera par exemple engagée (P. Pénet). Au sein du projet ANR PatriMaths se pose la question des modalités de construction d'une séparation entre orthodoxie et hétérodoxie, cette fois en mathématiques et dans une perspective historique remontant au XVIII^e siècle (C. Ehrhardt).

Les frontières de légitimité des savoirs ont pu, et peuvent encore, donner lieu à des conflits épistémiques de nature variée. La question des conflits de légitimité entre experts sera au cœur de la création en 2023 d'un nouveau séminaire sur les « expertises contestées » (V. Fages et P. Pénet).

Périphéries institutionnelles

Une autre manière d'envisager la question des frontières des savoirs consiste à analyser la façon dont les institutions (savantes ou autres) permettent ou entravent des pratiques savantes marginales. En adoptant une métaphore géographique, dans le sillage notamment des travaux de Thomas Gieryn, plusieurs chercheur·es de l'unité développeront des recherches analysant les « périphéries » des institutions.

Qu'il s'agisse de périphéries au sein d'institutions académiques (N. Chetcuti-Osorovitz et C. Colmellere), ou de périphéries urbaines, culturelles et savantes telles que les tiers-lieux (A. Corsani, V. Fages), ces « espaces péri-institutionnels » déstabilisent les analyses strictement duales de la production et du partage de connaissances séparant les savoirs légitimés par les institutions d'une part et les savoirs illégitimes, extérieurs aux institutions, d'autre part. Ces périphéries, fabriquant des interstices épistémiques, s'incarnent souvent matériellement dans des dispositifs d'interaction spécifiques, légitimés institutionnellement mais permettant la contribution à la production de savoirs de personnes dépourvues *a priori* de légitimité de parole savante.

3. Savoirs coloniaux et post coloniaux

Les recherches se poursuivent en outre sur les modalités de constitution de connaissances dans et sur les colonies, ainsi que les applications qui en ont été faites dans les sociétés colonisées. Les travaux en cours et les projets sont principalement portés par des historien·nes et concernent surtout l'Afrique et les Antilles. Plutôt que de savoirs coloniaux, on utilisera le terme « savoirs en situation coloniale », tant les recherches portent de plus en plus sur les circulations d'idées, de personnes, les réseaux savants, qui rendent caduque la distinction entre disciplines dont certaines émergeraient dans le seul contexte colonial, qu'il s'agisse de savoirs médicaux, linguistiques, anthropologiques et des sciences humaines en général mais aussi des savoirs administratifs, économiques, pédagogiques, environnementaux.

Les travaux de l'IDHE.S portent sur l'institutionnalisation des disciplines mais aussi, de plus en plus, sur la fabrique concrète des savoirs dans les colonies mêmes. La reconstitution des dynamiques locales-coloniales et impériales s'articule aux recherches sur les modalités concrètes des circulations qui permettent d'aborder de manière située l'élaboration de ces savoirs (C. Fredj, M. Stemmelin, E. Sibeud, O. Tro). Apprentissages et co-construction des savoirs sont également des pistes suivies (N. Eguienta, M. Stemmelin). Plus peut-être qu'auparavant, l'apport des colonisés à l'élaboration de ces savoirs, ainsi que les savoirs propres à ces derniers et les manières dont la colonisation les transforme sont mis en avant (C. Fredj, E. Sibeud)

Au sein de ces recherches, l'intérêt pour les savoirs pratiques domine. Les savoirs environnementaux et leur utilisation dans la mise en valeur des territoires sont par exemple analysés pour la foresterie et l'industrie du bois ou les maladies tropicales (C. Fredj, O. Tro). Ces savoirs en rencontrent d'autres, comme c'est le cas du paludisme, une maladie globale dont la connaissance passe par l'imbrication de différents réseaux savants.

Sont également travaillés la fabrique et les usages des statistiques en situation coloniale ainsi que les formes d'élaboration d'un savoir chiffré sur le travail à partir de plusieurs terrains d'Afrique francophone (Algérie, Afrique sub-saharienne et Madagascar) mais aussi des Antilles (A. Lacroix, E. Sibeud, M.-C. Touchelay avec l'ANR COCOLE, l'International Research Network Count). Ces savoirs sur le travail servent entre autres à l'encadrement des populations dans les colonies mais aussi à celui des populations issues des colonies en métropole, par exemple dans le cadre du BUMIDOM qui est un exemple de circulations impériales (N. Eguienta, S. Pattieu avec l'ANR Migrindom).

De plus en plus, les réflexions portent sur la transition du colonial au post-colonial avec la manière dont, mobilisant des savoirs économiques, des outils se constituent pour continuer de faire exister un lien entre métropole et colonies, comme le franc CFA par exemple (O. Feiertag). La manière dont les réseaux et les lieux du savoir évoluent dans des contextes sociaux et politiques nouveaux entre également davantage dans les réflexions des historien·nes du colonial qui abordent de plus en plus les savoirs « en situation post-coloniale ». Des sociologues et économistes de l'unité s'interrogent sur les effets du moment colonial dans la trajectoire d'objets divers tels que les migrations sur plusieurs générations ou le salariat (E. Harbane-Hebrail, F. Vatin avec l'ANR ENDLESS)

4. Accès, transmission et circulation des savoirs

Un autre ensemble de travaux pose un regard critique sur la manière dont les savoirs sont accessibles, se transmettent et circulent. Les chercheur·es questionnent ainsi les politiques publiques de formation dans l'éducation permanente, et les pratiques formelles et informelles de transmission, de partage et de diffusion des savoirs au sein des collectifs. Les principales thématiques concernent l'évolution des politiques publiques de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), l'analyse des conditions de construction et de transmission des savoirs, et l'étude de la diversité des environnements permettant des apprentissages.

Politiques publiques et enseignement supérieur et de la recherche

Certaines recherches interrogent les dynamiques contemporaines des politiques propres à l'ESR à la lumière d'une mise en perspective historique (C. Le Cocq, F. Cardoni). D'autres travaux analysent la conception et la mise en œuvre de ces politiques publiques dans les champs de l'emploi, de la formation, du travail et de l'insertion professionnelle, en France et en Europe (L. Duclos). L'évolution des modalités de gouvernement induites par les politiques d'excellence de l'ESR en France font également l'objet de plusieurs recherches (C. Soler, A. Delespierre).

Environnements et circulation des savoirs

De quelles manières et à quelles conditions des environnements institutionnels ou informels permettent-ils des apprentissages par la circulation des savoirs et des personnes qui les composent ? Se pose ici la question de l'articulation entre les échelles et les espaces. Ainsi en est-il du parcours et des expériences scolaires des immigrés italiens et de leurs enfants en France (K. Laurenti), des mobilités professionnelles forcées ou volontaires des institutrices en Martinique (N. Eguienta) ou encore de la manière dont la circulation de savoirs dits « contributifs », dans des ateliers de capacitation d'acteurs concernés par une problématique, permet la co-construction de nouveaux savoirs et crée des « territoires apprenants contributifs » (A. Corsani).

La dimension collective de ces travaux au sein de l'unité se matérialisera par l'édition d'ouvrages comme *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique* (A. Corsani, J.-M. Denis, M. Loriol, M. Simonet) ou *Les concepts en santé* (A. Muller, M. Loriol).

5. Savoirs et réflexivité critique

L'historicisation et l'analyse critique de la construction des savoirs, incluant ceux mobilisés dans la recherche en sciences humaines et sociales, constituent une orientation méthodologique majeure de notre unité que le présent projet entend poursuivre et approfondir.

Histoire de la quantification

L'historicité des régimes de quantification et des indicateurs se trouve notamment au cœur des préoccupations d'enquêtes sur la fixation de la valeur mobilière (M. Barbot), sur la mesure du travail (A. Lacroix avec l'ANR COCOLE, F. Vatin), sur celle de la mortalité (C. Ehrhardt), et sur la fabrique et les usages des statistiques en situation coloniale (E. Sibeud, International research network COUNT). Dialoguant avec des projets qui interrogent la notion même de possibilité de quantification (P. Baubeau, projet ISOCO) ou développent un regard réflexif sur les méthodes qualitatives (M. Buscatto), ces recherches permettent à l'unité d'interroger dans la longue durée les conditions, localement situées, de la production et des usages des savoirs chiffrés, mais aussi d'aborder dans une perspective historique les questions que les acteurs se posent à leur sujet (A. Conchon).

Enjeux des savoirs du numérique

D'autres perspectives de recherche inscrivent leurs interrogations dans le contexte de l'essor du numérique. De même que l'histoire de la quantification explore la fabrication des données chiffrées, les projets portant sur des objets numériques visent à ouvrir les boîtes noires que sont les algorithmes, les intelligences artificielles, les big data afin de réfléchir sur ce qu'est un programme (M. Bullynck, ANR PROGRAM), d'interroger les mécanismes du crowdfunding (N. Chetcuti-Osorovitz, ANR UMICROWD) et ceux de visualisation des big data (A.-C. Mariel), ou encore de penser les usages pour l'historien des reconstitutions virtuelles fournies par la modélisation 3D (A. Michel).

Savoirs militants

Chez de nombreux chercheur·es du laboratoire, enfin, la réflexivité se déploie dans des recherches épistémologiques destinées à approfondir l'analyse des relations que peuvent entretenir les chercheur·es en sciences humaines et sociales avec leurs objets de recherche, en particulier lorsqu'il est question d'analyser ou de produire des savoirs militants. Qu'il s'agisse de savoirs sur le genre (M. Buscatto), sur les voix LGBTQ+ (N. Chetcuti-Osorovitz), sur le capitalisme et ses transformations (M. Loriol), ou sur les soins infirmiers (A. Muller), les cinq années à venir permettront de croiser les analyses et expériences et d'augmenter la robustesse de nos productions de connaissances.

3 PROJET DOMAINE 3. CAPITAUX : MONNAIES, SYSTÈMES FINANCIERS, MARCHÉS

Rédactrice : Anne Conchon (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, histoire) ; **rédacteurs** : Alexis Drach (Université Paris 8, histoire), Jean-Luc Mastin (Université Paris 8, histoire), Pierre Pénet (ENS Paris-Saclay, sociologie)

Chercheur es et enseignant es-chercheur es : Michela Barbot, Patrice Baubeau, Eliza Benites Gambirazio, Valérie Boussard, Fabien Cardoni, Anne Conchon, Antonella Corsani, Vincent Demont, Alexis Drach, Sabine Effosse, Olivier Feiertag, Frédéric Lebaron, Dominique Margairaz, Michel Margairaz, Marguerite Martin, Jean-Luc Mastin, Tommaso Pardi, Pierre Pénet, Frédéric Tristram, François Vatin, Daniel Velinov, Julien Villain, Caroline Vincensini.

Doctorant es et post-doctorant es : Amin Benyoucef, Baptiste Bridonneau, Leila Cheurfa, Valentine Floriani, Juliette Française, Pierre Fray, Alain Kaspereit, Stanislas Kihm, Nicolas Gueugneau, Clémence Pailha, Louis Pons, Raphaël Porcherot, Bassem Snaije.

Les travaux s'inscrivant dans ce domaine s'intéressent, comme dans le précédent projet, aux dynamiques des systèmes financiers en longue durée, et cherchent particulièrement à éclairer le processus de financiarisation à différentes échelles temporelles, spatiales et sociologiques. Ce processus n'est pas vu comme une rupture contemporaine, mais comme une dynamique discontinue, avec ses lenteurs et ses accélérations, qui peut être saisie à des moments historiquement, géographiquement et socialement déterminés. Les acteurs, individuels et collectifs, les institutions privées et publiques, les politiques publiques, sont toujours au cœur des analyses, qui tendent le plus possible à croiser les approches (histoire économique du politique, histoire politique et sociale de l'économie, sociologie de la finance, droit et histoire du droit, comptabilité et science de la gestion) et les niveaux d'analyse (micro, méso, macro).

L'orientation des recherches menées sur les capitaux est renouvelée principalement dans quatre directions. Les mutations du capitalisme depuis la crise de 2008 et la pandémie de Covid-19 ont conduit à une recrudescence de débats autour des temporalités du capitalisme, qui suscitent des projets en lien avec les trois autres domaines et un séminaire commun avec d'autres laboratoires (A. Conchon, P. Pénet, A. Corsani). La notion de marché(s) – de l'argent et des produits – est réactivée et revisitée. Loin de l'ancienne opposition schématique entre marché et État, et dans la continuité des travaux ré-encadrant les marchés dans les structures sociales, il s'agit d'analyser : la construction et la régulation de ces marchés, notamment à travers les crises (prises au sens large, comme moments de remise en cause et de recomposition) ; l'identité et le comportement des intermédiaires qui contribuent à construire et à dire la valeur ; les inégalités sociales et territoriales impliquées par ces processus (M. Barbot, E. Benites Gambirazio, A. Conchon, M. Martin). L'entreprise fait aussi l'objet d'un regain d'intérêt, notamment en raison de sa nature indéterminée et de la variété de ses formes. Enfin, l'analyse de la régulation des marchés de capitaux et des systèmes financiers est renouvelée au travers des projets sur le contrôle bancaire et sur les innovations financières et monétaires (A. Kaspereit, R. Porcherot, A. Drach, J.-L. Mastin).

6. Les formes du capital

La première thématique, les formes du capital – entendu au sens large – regroupe des recherches portant sur sa plasticité : qu'il soit liquide (comme la monnaie) ou pas (comme les marchandises), comptabilisé comme un actif circulant ou parmi les immobilisations, il est l'objet d'innovations incessantes et prend plusieurs formes qui co-existent en donnant lieu à des usages socialement différenciés. Les projets portent sur la pluralité des monnaies et des moyens de paiement, sur la dette et le crédit, mais aussi sur les autres formes d'actifs.

Pluralité des monnaies et des moyens de paiement

La coexistence de monnaies multiples au sein d'un même régime monétaire, qui pose la question des logiques de convertibilité entre différentes formes monétaires mais aussi de la régulation monétaire par des autorités publiques, fait l'objet de thèses d'histoire sur la disette monétaire et la politique de l'administration des monnaies durant la Révolution française (L. Pons) et de sociologie sur les crypto-monnaies (R. Porcherot). Elle est au cœur d'un projet portant sur la monnaie de l'économie contributive (A. Corsani). Par ailleurs, les acteurs, les espaces et les usages sociaux différenciés des moyens de paiement seront l'objet de travaux sur la lettre de change à l'époque moderne (D. Velinov) et, à l'époque contemporaine, sur les monnaies des pauvres (P. Baubeau).

Dettes, endettement et crédit

Les analyses sociohistoriques sur la dette et les rapports d'endettement seront approfondies. Un nouveau projet porte sur les différents registres d'annulation et de restructuration de la dette publique, question qui fait écho à la multiplication des cessations de paiement de la part des pays à faible revenu ces dernières années et à la résurgence des controverses sur la dette dans les pays riches. Au-delà de la répudiation pure et simple de la dette, la négociation et la concertation constitue une autre forme de « diplomatie annulationniste » (P. Pénet). Les rapports entre endettement et développement des pays du Tiers Monde renvoient aussi aux rapports et aux rôles respectifs joués par le FMI et la CNUCED dans les décennies 1960 et 1970 (O. Feiertag avec R. Orange-Leroy).

Pluralité et plasticité du capital : d'autres formes d'actifs et d'instruments

Certains projets s'intéressent au capital foncier : sa valorisation, étudiée dans la perspective des inégalités socio-spatiales urbaines (M. Barbot) ; les enjeux politiques, sociaux, environnementaux, particulièrement dans la perspective des communs, des luttes pour la terre dans certains pays du Sud (A. Corsani). D'autres projets, qui se fondent notamment sur des sources d'entreprises marchandes, s'intéressent aux produits comme objets d'innovation (par exemple le textile, J. Villain) et de transaction (sur le marché de l'indigo, M. Martin). Au cœur des marchés financiers, la question de la liquidité est un objectif des innovations financières des années 1970 et 1980 (A. Kaspereit). Enfin, le capital immatériel prend notamment la forme de la « capacitation », analysée dans la perspective des communs et de l'économie contributive (A. Corsani).

2. Marchés : mobilisations et circulations du capital

La deuxième thématique, les marchés, est centrée sur les mobilisations et les circulations des capitaux. Les projets portent notamment sur les intermédiaires (des marchés immobiliers, des marchés de produits, et des marchés de l'argent) qui contribuent à fixer la valeur et les prix, qui sont encadrés dans des territoires et des groupes sociaux et font circuler le capital à travers les frontières (géographiques, sociales) et au sein de réseaux.

L'IDHE.S retient une acception assez extensive du concept de capital, l'associant aux actifs monétaires et financiers, mais aussi plus largement à diverses ressources à disposition des ménages, des entreprises et des institutions. Ces actifs peuvent prendre diverses formes (terres, matières premières, machines, titres de propriété...). Par ailleurs, le capital est envisagé non seulement dans ses logiques d'accumulation et dans ses fonctions au service de la production (capital fixe ou capital circulant), mais aussi en rapport avec sa valorisation sur les marchés et dans les investissements divers auxquels il donne lieu.

Valeur et valorisation des biens immobiliers

Plusieurs travaux au sein de l'unité convergent pour développer un axe spécifique autour des actifs immobiliers et leur valorisation. Le projet de sociologie économique porté par E. Benites Gambirazio (« Les dimensions spatiales de la valeur. Marchés immobiliers et inégalités en France et aux États-Unis ») dialogue avec l'enquête historique menée par M. Barbot sur les procédures de fixation de la valeur immobilière en France et Italie au XVII^e et XVIII^e siècles.

Les espaces du capital marchand

Dans la continuité du projet précédent qui avait intégré la dimension spatiale, il s'agit de poursuivre la réflexion en la déplaçant sur de nouveaux objets de recherche. Les capitaux constituent en effet des réalités fortement territorialisées dont la circulation structure des espaces économiques et financiers à différentes échelles. Cette perspective de recherche va se développer au sein de l'unité à partir de plusieurs initiatives centrées sur le capital étendu aussi à des marchandises produites et stockées en attendant d'être vendues. La prochaine école d'été en histoire économique aura pour thème « Les espaces du commerce aux époques médiévale et moderne. Institutions, échelles et dynamiques » (parmi les co-organisateurs, P. Baubeau, M. Barbot et A. Conchon). L'époque moderne sera également au cœur d'une autre manifestation portant sur les acteurs des échanges commerciaux dans les espaces ruraux (J. Villain). Ce questionnement figure également au cœur d'une thèse en cours sur les marchés des épicereries à Paris aux XVII^e-XVIII^e siècles (C. Pailha).

Les marchés de l'argent

Les marchés des capitaux sont également envisagés à travers l'étude des instruments financiers et de leurs fonctions dans la longue durée. D. Velinov souhaite étudier le commerce de lettres de change opéré dans les Pays-Bas méridionaux du milieu du XVII^e siècle par les messagers qui jouent un rôle de premier plan dans le système de paiement et la circulation du papier monnaie. De la fin des années 1970 au début des années 1990, A. Drach entreprend une enquête sur la construction du marché privé de l'ECU au Royaume-Uni, en Italie et en France pour comprendre le rôle des entreprises dans la construction européenne et dans la mise en place de la monnaie unique. Ce chantier sur la nature et les rôles des actifs monétaires et financiers dans les transactions participe d'une réflexion plus large sur les dynamiques socio-historiques de la financiarisation (V. Boussard, C. Vincensini, A. Kaspereit).

Financement d'investissements privés et publics

Un dernier volet de ces recherches concerne les investissements. Les travaux portent sur le financement des entreprises et de l'État : les infrastructures de transport (A. Benyoucef, A. Conchon), la protection sociale (F. Tristram, P. Légé, L. Alvarez), les dépenses militaires (F. Cardoni). Les travaux actuels de plusieurs chercheur·es de l'unité ont en commun d'aborder les capitaux essentiellement à partir du coût de leur accès, des conditions de leur affectation et de leurs modalités de gestion. Cette perspective de recherche ouvre une réflexion sur le rôle de l'intervention de l'État dans les processus d'accumulation du capital, en même temps qu'elle permet de saisir le capital public entendu comme l'ensemble des actifs physiques ou financiers gérés directement par l'État ou sous sa tutelle.

3. Acteurs et institutions

Un troisième groupe de travaux porte sur les acteurs et les institutions des systèmes financiers et des marchés de capitaux : les banques et les institutions financières, les élites économiques et financières, les expert·es et autres intermédiaires de la construction de la valeur.

Banques et institutions financières

Éléments importants des systèmes financiers, les banques font l'objet de nouveaux travaux sur le contrôle bancaire en France dans une perspective européenne (J.-L. Mastin), sur le rôle des banques dans le développement du marché privé de l'ECU (A. Drach) ou sur leur impact dans l'émancipation économique des femmes en Afrique (S. Effosse). Ce dernier projet montre un intérêt constant du laboratoire pour l'étude des liens entre genre et capital, examinés de différentes manières (voir travaux de V. Boussard dans le paragraphe sur les élites financières). Certains travaux déjà en cours seront également poursuivis, en particulier sur les sociétés de capitaux et les entreprises privilégiées (A. Conchon).

Les élites financières / dirigeants d'entreprises

Plusieurs travaux du laboratoire explorent les caractéristiques des banquiers et des élites économiques et financières sous différents angles. Ces travaux abordent notamment la question du genre de la place des femmes dans les activités de direction d'entreprise (V. Boussard), le personnel de la Commission européenne travaillant sur les affaires économiques et monétaires (A. Drach) ou explorent les différentes facettes du métier de banquier dans la deuxième moitié du XVII^e siècle (D. Velinov).

Experts de la valeur et intermédiaires des marchés

Dans la continuité du précédent projet, une attention particulière est portée aux acteurs et institutions de la valorisation économique, de la construction des marchés et des prix. Un projet porte en particulier sur les experts en fusions-acquisitions et leurs trajectoires (mobilité géographique et sectorielle), afin de tester l'hypothèse d'une « classe capitaliste transnationale » (V. Boussard). Un autre termine une vaste enquête sur la fixation de la valeur immobilière à partir des procès-verbaux d'expertise des bâtiments parisiens entre le XVII^e et le XVIII^e siècle (M. Barbot). Un travail de doctorat se poursuit sur les ingénieurs de la Direction des études économiques et financières du Crédit Lyonnais (N. Gueugneau). D'autres élites font l'objet de travaux, comme les économistes (P. Fray), les prévisionnistes (P. Pénet), des professions visées par d'importants scandales dans le sillage de la crise de 2008 qui a révélé des failles dans les modèles d'analyse des risques financiers.

4. Crises et régulations des systèmes financiers

Enfin, la thématique des crises et de la régulation des systèmes financiers occupe une place nouvelle : les projets qu'elle rassemble portent sur les autorités monétaires et en particulier les banques centrales, sur le contrôle bancaire et sur les nouveaux critères sociaux et environnementaux de valorisation des actifs et de régulation du capitalisme.

Autorités monétaires

Les travaux précédents du laboratoire sur la réglementation financière se sont élargis pour déboucher sur une exploration plus générale de la régulation. Les banques centrales, dans leur dimension nationale, internationale, et coloniale, continuent d'être étudiées (O. Feiertag). Une recherche doctorale porte sur les institutions monétaires liées à l'empire colonial en Asie à l'époque moderne (J. Françoise). Un autre étudie les relations monétaires et financières entre le Nord et le Sud par le biais du FMI et de la CNUCED (R. Orange-Leroy). Des travaux sont également poursuivis sur les banquiers centraux avec pour objectif de mettre en correspondance les profils sociologiques de ces acteurs, leurs croyances et leurs formations avec les politiques monétaires conduites (F. Lebaron).

Le contrôle et la régulation bancaire et financière

Nouvelle thématique de recherche au sein de l'IDHE.S, l'histoire du contrôle bancaire se développe tant à l'échelle nationale qu'internationale, et doit faire l'objet d'un projet de recherche international, de plusieurs publications, et de la préparation d'un dossier d'HDR (J.-L. Mastin, A. Drach). Dans une veine de sociologie politique de l'action publique, plusieurs publications sont prévues sur l'histoire de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'action de l'État en temps de crise (C. Vincensini). Il s'agit d'explorer le rôle des crises comme moteur du processus de régulation des systèmes financiers.

De nombreux projets s'intéressant à la régulation abordent également les crises. Certains examinent en particulier les savoirs et expertises produits en temps de crise en général (V. Fages, P. Pénét), d'autres les dynamiques complexes des crises financières de la fin du XX^e siècle (B. Snaije).

Les nouvelles formes de régulation : critères RSE et enjeux environnementaux

Plusieurs travaux émergents au sein de l'unité convergent autour de l'analyse des facteurs climatiques dans les changements institutionnels affectant l'action publique et les stratégies d'investissement des acteurs privés. Cette thématique englobe un travail en cours sur la façon dont l'urgence climatique est en train de changer l'interprétation que les banques centrales se font de leur propre mandat (F. Lebaron) ; une recherche collective du GIS Gerpisa (rattaché à l'IDHE.S via le CNRS) sur l'évolution du cadre réglementaire européen pour la réduction des émissions dans l'industrie automobile (T. Pardi, J.-S. Carbonell) ; une thèse qui a pour ambition de comprendre comment la fluctuation du prix des hydrocarbures, les crises d'approvisionnement énergétique et les normes d'émissions ont affecté la stratégie de gamme de Renault (S. Kihm) ; enfin, un projet sur le marché européen des « obligations vertes » vise à produire de nouvelles connaissances sur les expert-es et les dispositifs permettant de certifier ces actifs comme étant « verts », au sens d'écologiquement responsable (C. Vincensini).

4 PROJET DOMAINE 4. PATRIMOINES : APPROPRIATIONS, TRANSMISSIONS, VALORISATIONS

Rédactrices : Michela Barbot (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, histoire), Laurence Croq (Université Paris Nanterre, histoire) ; **rédacteurs** : Christian Bessy (ENS Paris-Saclay, économie), Alain Michel (Université d'Évry, histoire)

Chercheur es et enseignant es-chercheur es : Michela Barbot, Eliza Benites Gambirazio, Christian Bessy, Marie Buscatto, Anne Conchon, Marine Cordier, Antonella Corsani, Laurence Croq, Caroline Ehrardt, Nicolas Hatzfeld, Emilien Juillard, Florent Le Bot, Federica Masè, Alain Michel, Daniel Velinov, Karel Yon.

Doctorant es et post-doctorant es: Lidia Alvarez, Thomas Blaizeau, Hélène Demilly, Pierre Frey, Vincent Heimendinger.

Dans le prolongement de la réflexion autour des « biens communs », l'IDHE.S a ouvert un nouveau domaine de recherche : la question des « patrimoines », une question qui sera abordée selon deux approches : celle de la *propriété* individuelle ou collective de biens mobiliers et immobiliers à dimension essentiellement économique et marchande ; celle des *valeurs* à transmettre et conserver pour des motifs relevant davantage du social et du culturel, en tant que liens matériels ou immatériels avec le passé. Ces deux dimensions du patrimoine susciteront des réflexions croisées sur les questions d'appropriation des biens et de transmission des valeurs *autour des formes de valorisation des uns et des autres*.

1. S'appropriier les biens : qualifications, revendications, modes de valorisation

Une première dimension du patrimoine est économique et marchande. C'est un bien matériel ou immatériel, mobilier, immobilier ou environnemental. Sa propriété est individuelle ou collective, publique ou privée, qui demande à être gérée, voire valorisée, et qui suscite des disputes ou des conflits.

Propriétés matérielles et immatérielles

L'analyse de la propriété et des propriétés est envisagée à différentes échelles, mais il s'agit toujours d'un bien commun, partagé, que l'entité propriétaire soit un couple, une entreprise ou une nation. Certaines procédures permettent d'immobiliser les biens fonciers et immobiliers d'une famille sur plusieurs générations (substitutions en France, majorats et chapellenies en Espagne au XVIII^e siècle). Pour autant, la grande majorité des biens matériels et immatériels détenus par une entité n'est pas stable, des conflits opposent des acteurs dont les revendications sont fondées sur des légitimités différentes : des travaux sur les luttes pour les terres, au Nord (collectifs de reprise des terres, ZAD, actions de L'Atelier paysan, expérience des NO TAV en Italie, etc.) comme au Sud (mouvement zapatiste, etc.) seront entrepris par A. Corsani. Par ailleurs, le clivage entre propriétés matérielles et immatérielles est, lui aussi, le résultat d'un processus historique dont la temporalité et les modalités de construction (M. Barbot, C. Bessy, A. Conchon sur les privilèges) et de déconstruction (E. Sibeud sur les destructions de statues et d'œuvres d'art héritées de la période coloniale) méritent d'être davantage questionnées.

Patrimoines et environnement

L'un des objectifs de ce sous-domaine sera de comparer différentes formes d'appropriation en travaillant à partir des tensions générées par des processus de patrimonialisation mettant en valeur les choses du point de vue de leur force mémorielle. Au-delà de la notion notariale de patrimoine, au sens de l'ensemble des droits et des obligations d'une personne juridique en référence à des biens déjà là, il s'agit de l'élargir à la pluralité des relations qui vont être revendiquées à l'égard d'une chose, et de passer ainsi d'une propriété d'un bien qui tend à être exclusive à un patrimoine plutôt inclusif d'objets et de valeurs partagés. C'est dans ce sens que les questions patrimoniales peuvent recouper les questions environnementales au sens où il y a une intention humaine de préservation et de transmission aux générations futures, une forme de revendication pouvant rentrer en conflit avec les droits attachés à la propriété d'un bien.

Ces thématiques seront développées dans le cadre du séminaire de recherche mensuel interdisciplinaire PEPS (« Propriété, environnement, patrimoine et société »), organisé à l'ENS Paris-Saclay par M. Barbot et C. Bessy ainsi qu'à l'intérieur de plusieurs projets individuels et collectifs.

Propriétés publiques et propriétés privées

Un premier chantier (C. Bessy et M. Barbot) partira des œuvres et des biens qui rentrent dans le dispositif dit du « 1% artistique » et de l'analyse de leurs conditions de maintien ou de leur risque de disparition, des tensions que les opérations de réhabilitation occasionnent et la façon dont est fixée leur valeur patrimoniale. Du fait d'être partagés entre différentes revendications et de faire l'objet de différents modes de valorisation, ces objets constituent un pôle privilégié d'observation et d'étude des transformations de l'action publique en matière universitaire, artistique et de propriété publique.

Un deuxième chantier (M. Barbot) consistera en une étude historique des conflits d'appropriation autour des biens immobiliers. Privilégiant une démarche comparative et une chronologie ample (deuxième moitié du XVIII^e siècle – fin XIX^e siècle), cette enquête, qui fera l'objet d'une candidature au programme ERC-Advanced Grant (2023), analysera les modes d'affirmation de la pleine propriété individuelle dans trois villes – Milan, Paris et Bruxelles – qui ont simultanément adopté le Code Civil en 1804.

Gérer les patrimoines

Des recherches sont également prévues sur les modalités de gestion des patrimoines, qu'elles soient individuelles ou collectives, internes à la structure ou externalisées. Dans les entreprises, le pré-projet ANR DIRIVA envisage de mesurer la place et le rôle des femmes dans les activités de direction d'entreprise à partir de 4 secteurs économiques du XVIII^e au XX^e siècle. Dans le cadre de l'ERC UrbanRevPol, une enquête de sociologie qualitative portera sur les entretiens avec des gestionnaires de fonds immobiliers (E. Benites Gambirazio). Adoptant une perspective sociohistorique, un autre travail (M. Cordier) aura pour objet l'évolution du rôle des cadres administratifs (directeurs, administrateurs) dans la gestion des établissements culturels subventionnés au cours des années 1980-1990, dans une période marquée par l'infléchissement progressif des politiques culturelles vers le renforcement des impératifs gestionnaires. Les liens entre patrimoines et finances seront également abordés dans un ouvrage collectif sur les finances du syndicalisme, codirigé par K. Yon et E. Julliard, et dans une recherche entamée par D. Velinov sur les activités des banquiers à Paris sous Louis XIV.

2. Transmettre les valeurs : héritage, conservation et disparition

Étymologiquement, le patrimoine est l'« héritage du père » : ce sont les valeurs et les biens *transmis* par les ascendants et conservés pour les descendants. Il y a une nuance avec l'héritage qui est l'ensemble des biens *reçus* d'une personne dont on est le descendant. « La transmission patrimoniale s'opère à partir de ceux qui reçoivent et non de ceux qui donnent » (J. Davallon, 2002). C'est une « filiation inversée » pour reprendre l'expression de l'ethnologue J. Pouillon (1975). En d'autres termes, un héritage est subi, alors qu'un patrimoine est construit ou à construire.

Transmissions et inégalités de genre

La thématique de la transmission sera tout d'abord articulée à celle des inégalités de genre dans les recherches sur les femmes, les couples et les familles menées par F. Masè, L. Croq et M. Buscatto. Elles s'intéresseront au rôle des femmes dans le transfert d'héritages et de savoir-faire tangibles et intangibles (biens meubles et immeubles, fonds de commerce, travail artisanal et artistique...) sur une longue durée chronologique, allant du Moyen Âge à l'époque contemporaine, en France et en Italie.

La transmission des savoirs entrepreneuriaux et professionnels

En parallèle, l'histoire des entreprises et des organisations du travail (F. Le Bot, A. Michel, N. Hatzfeld) interroge les façons dont les chercheur·es participent d'une façon ou d'une autre à la constitution des mémoires de celles-ci et donc à une forme de patrimonialisation. Il en va de même pour les approches réflexives qui questionnent la façon dont les enseignant·es-chercheur·es participent à la valorisation de leur propre discipline (droit, mathématiques).

Le savoir professionnel hérité est un vecteur de formation et d'identification des travailleurs. Les organisations de métier ont traditionnellement défini les frontières entre les fruits inappropriables d'un patrimoine technologique commun et les contributions individualisables. Les transformations contemporaines des structures des marchés du travail entraînent des formes de dépossession des savoir-faire, via notamment les dispositifs d'entreprise de captation technologique et le recul des formes de copropriété (lien avec les domaines 1 et 2 autour de la digitalisation des savoirs).

Cette capitalisation des savoir-faire liée aux opérations de patrimonialisation est d'autant plus problématique qu'elle profite *in fine* à certaines marques dont le prestige est renforcé par l'intervention d'experts publics chargés de valoriser les collections muséales et de tout un ensemble de micro-travailleurs de la culture opérant à titre gratuit. Par exemple, les entreprises de luxe cherchent dans leurs propres archives pour donner une seconde vie à leurs « modèles » et consolider ainsi leur patrimoine en valorisant les choses du passé. Plus généralement, il s'agit d'analyser les formes de patrimonialisation reposant sur des formes de partenariat public-privé.

Les patrimoines vernaculaires entre disparition, reconnaissance et valorisation

Le nouveau programme de recherche propose de s'intéresser à des formes de patrimoines communs (vernaculaires, techniques, banals) qui ont longtemps été un impensé des études patrimoniales classiques. Il importe de réfléchir à l'émergence d'une conscience d'institutions et de groupes (entreprises, organismes territoriaux, minorités, etc.) à l'égard de leur propre patrimoine. Cette revendication patrimoniale nouvelle va de pair avec l'affirmation d'une spécificité culturelle qui ne se satisfait pas toujours de l'évolution des critères (artistiques, monumentaux, architecturaux, intellectuels, etc.) du monde de la culture (dite) générale (musées, ministère de la Culture, de l'Enseignement, etc.). Le phénomène est épistémologique dans la mesure où il favorise la résurgence de nouvelles archives (matérielles et visuelles, orales, etc.) et a ainsi ouvert des pistes d'études en histoire et sociologie du travail (industriel, agricole, tertiaire, etc.). C'est dans cette perspective qu'il est utile de questionner par exemple l'évolution de la « valeur » accordée à la culture et au patrimoine technique dans le cadre d'un mouvement (plus général) d'ouverture du spectre patrimonial : « de la cathédrale à la petite cuillère » pour reprendre les termes de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de France au moment de sa création en 1964. Le patrimoine vernaculaire a une histoire dont les historien·nes des techniques sont eux aussi les héritiers. Le phénomène est réflexif aussi puisqu'il questionne l'évolution des pratiques, des lieux et des savoirs de la patrimonialisation.

Par exemple, A. Michel est sollicité par le musée des Arts et Métiers pour décider de l'entrée dans sa collection de la fraiseuse birotative Numasurf commandée dès les années 1960 par ordinateur et à l'origine du développement de la conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO).

Patrimonialiser des disciplines : histoire publique et histoire appliquée

Cette question s'intègre dans les problématiques de l'ANR *PatriMaths* Patrimoines et patrimonialisation des mathématiques (XVIII^e-XX^e siècles) qui a commencé en décembre 2021, sous la responsabilité de C. Ehrhardt : il s'agit de comprendre ce qui fait patrimoine en mathématiques à une époque et pour une communauté donnée, par sélection, appropriation, adaptation des savoirs et des pratiques, dans la longue durée et à une large échelle géographique (France, Grande-Bretagne, États-Unis, Italie).

Les patrimoines vernaculaires (industriels, etc.) sont également mis en valeur comme outils de recherche. Par exemple, les documents visuels et les opérations de modélisation 3D sont des sources et des outils de recherche contribuant à une meilleure connaissance historique et archéologique. Les reconstitutions virtuelles de sites et équipements industriels sont d'abord un outil de recherche historique et secondairement un support de valorisation patrimoniale. Elles sont accompagnées d'une réflexion sur l'émergence de la « Public History » et sur les besoins sociétaux de l'histoire appliquée.

5 PROJET DES AXES TRANSVERSAUX

1. Projet axe transversal 1 : valeur et inégalités

Rédacteurs : Charles Gadéa (Université Paris Nanterre, sociologie) et Julien Villain (Université d'Évry, histoire)

Par définition, les valeurs sont hiérarchisantes. Elles instaurent des niveaux, des échelles, des classements, et introduisent des différenciations. À ce titre, elles sont source d'inégalités et renvoient à des confrontations, des joutes ou des luttes de jugement, qui sont présentes aussi bien lorsqu'il s'agit d'apprécier les qualités d'un bien pour en négocier le prix sur un marché que dans les interactions de la vie quotidienne où l'on joue sa « face ». Elles constituent un fil directeur pour relier les projets des membres de l'unité en identifiant trois modalités d'approche de la valeur qui sont interdépendantes (voir les travaux de F. Vatin) : les processus de mise en valeur, les modalités de mesure de la valeur et les conditions de transformation de la valeur en ressources.

Processus de mise en valeur et dévalorisation sociale

Comme l'ont montré les séances du séminaire « Valeur, prix et politique », les formes de *mise en valeur* consistent à doter les choses de qualités qui permettent de les considérer comme vendables et de procéder à des appariements, via des intermédiaires de marché. Cela suppose de mettre en place des conventions de description, d'appréciation et de hiérarchisation de la qualité des produits, mais aussi de la qualité des acteurs de l'échange, afin qu'ils se considèrent mutuellement comme crédibles et légitimes. Cependant, la fabrication de la valeur dépasse la simple dimension marchande. On la trouve également dans des projets s'intéressant de diverses manières à la question du patrimoine. Une des conséquences de ces processus d'attribution de valeur est qu'ils rendent plus difficile l'accès aux biens ou positions tenus pour plus précieux ou désirables que d'autres, générant des inégalités et des rapports de domination d'une classe par rapport à une autre.

Mesure de la valeur et processus de classement social

L'estimation de la valeur pose des problèmes spécifiques de construction d'instruments de mesure et de conventions qui rendent légitimes et recevables les résultats de la mesure. Ce rôle, souvent revendiqué par des experts, requiert l'élaboration et la validation de savoirs et méthodes et l'intervention d'autorités certifiantes.

L'approche de ces formes de détermination de la valeur passe par deux démarches distinctes mais non exclusives l'une de l'autre : une perspective socio-historique d'étude des dispositifs de mesure, des savoirs et catégories de classement qui les sous-tendent, et une perspective critique de mise en évidence des biais et formes de discrimination qui entravent la perception et la reconnaissance de la valeur de certaines personnes ou catégories de personnes ou de leurs productions. La première voie associée aux travaux consacrés à la mesure du travail (F. Vatin) une série de recherches qualitatives ou quantitatives qui tentent de prendre la mesure des changements apportés, notamment par la digitalisation du travail. Du côté des recherches sur les discriminations, un nombre important de travaux mobilisent la perspective du genre, aux côtés de ceux qui abordent les inégalités sous l'angle des orientations sexuelles LGBTQ+ et de l'attention portée aux populations racisées ou aux catégories coloniales de classement et mesure des qualités des travailleurs et des travailleuses.

Transformation de la valeur en ressources et ressources de valorisation

La transformation de la valeur d'un objet spécifique consiste en sa conversion en équivalent monétaire ou en une autre forme de capital (culturel ou social, par exemple) qui devient une ressource économique ou sociale. Si cette opération génère des inégalités, elle s'en nourrit aussi largement. Les inégalités de dotation en ressources sont en effet au cœur même des processus de valorisation. Les inégalités territoriales sont pour leur part un support aux différentiels de valorisation et alimentent en retour des processus de croissance ou déclin économique. Elles permettent aux acteurs de jouer sur les dénivellations de richesse ou de cadre institutionnel pour mettre en valeur et mesurer la valeur à leur avantage.

Un colloque sera organisé pour réunir et discuter les différents travaux prenant pour objet le rôle des différents intermédiaires, experts de la mise en valeur, de la mesure de la valeur et de la transformation de la valeur, dans les processus de classement social et de construction des inégalités.

2. Projet axe transversal 2 : Crises et régulations

Rédacteurs : Volny Fages (ENS Paris-Saclay, histoire) et Karel Yon (Université Paris Nanterre, sociologie)

Le rôle des crises dans les mutations du capitalisme et de ses régulations fait apparaître trois dimensions qui croisent des enjeux de temporalité et de réflexivité.

Les régulations en conjoncture critique

Comment s'organisent les relations de travail et les échanges économiques, comment les savoirs et les patrimoines sont-ils garantis en contexte d'incertitude ou d'instabilité ? Ce questionnement s'applique, par exemple, aussi bien à l'action des administrations fiscales et du travail face aux entreprises de plateforme entretenant le flou sur la nature de leur activité, aux modalités de l'action ouvrière et syndicale face à la désindustrialisation, aux réponses politiques à la crise monétaire sous la révolution française ou encore à l'émergence de monnaies alternatives en contexte de crise. Les conjonctures critiques apparaissent ainsi comme des moments révélateurs, voire accélérateurs de transformations institutionnelles de plus longue durée, ce qui ouvre vers la deuxième dimension.

La dialectique des crises et des régulations

De nombreux travaux existent au sein de l'unité sur les crises prises au sens large comme moments de remise en cause et de recomposition, et leurs effets sur les régulations publiques et privées. Dans le prolongement de ces travaux, il s'agira d'en renouveler le récit en se penchant sur les interdépendances entre différents types de crise – politique, financière, économique, environnementale, militaire, etc. – en s'interrogeant par exemple sur les liens entre crise environnementale et crise de l'industrie automobile, ou entre crise sanitaire et accélération de la digitalisation de l'économie. Il s'agira aussi de se demander dans quelle mesure s'auto-entretient une dialectique des crises : comment, par exemple, les crises de l'emploi et de la protection sociale alimentent des réformes des marchés du travail et de la Sécurité sociale qui minent davantage les institutions du salariat ou comment la crise financière a conduit à des réformes des finances publiques et des politiques d'austérité qui ont alimenté la crise des États. Un projet de publication intitulé « Les crises françaises 1918-2022 » examinera les crises au sens large, leurs répétitions et leurs répercussions sur l'organisation économique, sociale et environnementale dans un contexte capitaliste évolutif. Ce questionnement, en invitant à déconstruire la dynamique des crises, en distinguant effets non anticipés et usages stratégiques de la rhétorique de crise, débouche enfin sur la troisième dimension.

Les qualifications liées des crises et des régulations

Qu'il s'agisse de l'analyse de la construction socio-historique des indicateurs économiques ou des catégories sociales, l'IDHE.S possède une longue expérience de réflexivité permettant d'envisager les « crises » dans une perspective critique. La « crise », qu'il s'agisse d'une crise économique, sociale, ou encore environnementale, ne va pas de soi. Elle résulte de diverses qualifications qui façonnent son intelligibilité sociale, son évidence scientifique, et déterminent le type de régulation présenté comme approprié. Il s'agira notamment de comprendre comment les qualifications des « crises », qu'elles passent par des stratégies rhétoriques, des définitions conceptuelles, des hiérarchisations de risques, ou des projections morales et/ou politiques de visions du monde, permettent de légitimer et de justifier des régulations spécifiques par l'intermédiaire de savoirs experts et des formes d'intervention publique ou privée présentées comme incontestables. Réciproquement, et indissociablement, les régulations cadrent les crises, mettent l'accent sur certaines de leurs dimensions et contribuent donc également à leur qualification.